

# L'Escholier

Rédaction et administration :  
CASIER POSTAL 475

Téléphone : MAIN 7460

GAZETTE DU QUARTIER LATIN

Rédigée en collaboration

PARAIT TOUS LES VENDREDIS

Quatre pages : - - 5 sous

Abonnement : - 1.25 sous

## NOUS N'IRONS PAS À CANOSSA!

II

EN MARGE D'UNE ENCYCLIQUE

Avant de procéder à une opération douloureuse, il est d'usage en médecine d'administrer au patient un anesthésique qui le rend insensible au contact du scalpel. La manière de procéder est la même en politique. Tous les décrets tyranniques ont été précédés d'appels à la modération.

En d'autres termes, le jugement du Conseil Privé fut l'opération douloureuse, l'encyclique le chloroforme, de même qu'en médecine, l'on ne saurait opérer sans chloroforme. S'il n'y avait pas eu d'encyclique, il n'y aurait pas eu de jugement du Conseil privé.

C'est dans cet esprit qu'il faut aborder l'étude du document pontifical.

...

L'encyclique n'a précédé que de deux mois le jugement du Conseil privé. Elle ne fut, il est vrai, rendue publique que le 26 octobre par le "Montreal Daily Star" qui affichait en titre flamboyant: "Pope bans bilingual agitation". Elle avait été publiée quelques jours auparavant dans le "Catholic Register" de Toronto, un des ennemis les plus acharnés de la cause bilingue. Elle est datée de Rome, le 8 septembre et le jugement fut rendu le 2 novembre et le texte complet en fut publié le 3 dans tous les journaux du pays. Ce document était-il destiné à la publicité? Nous l'ignorons. Le 27 octobre, *Le Devoir* qui en publiait une traduction française basée sur le texte publié par le *Catholic Register* déclarait qu'il n'existait pas encore de version française officielle et promettait de la livrer au public dès qu'elle serait connue.

...

Si l'on rapproche l'un de l'autre les deux textes de l'encyclique et du jugement du Conseil privé, on est frappé tout d'abord de la ressemblance des conclusions qu'ils contiennent. Tous deux prêchent la souveraineté absolue des provinces et le caractère uniquement confessionnel des écoles.

"Personne ne peut nier" dit l'encyclique "que le gouvernement civil de l'Ontario a le droit d'ordonner que les enfants doivent apprendre l'anglais dans les écoles; et que pareillement les catholiques (lisez les Irlandais) de l'Ontario peuvent légitimement demander qu'il y soit enseigné *parfaitement* de façon à ce que leurs fils soient placés sur le même pied que les enfants des non-catholiques qui fréquentent les écoles neutres, et qu'ils ne soient pas moins préparés pour les écoles supérieures ou disqualifiés pour les emplois civils".

Le Conseil privé n'a-t-il pas lui aussi énoncé le même principe dans son interprétation de l'article 93?

On nous objectera peut-être que l'encyclique reconnaît explicitement le droit à l'enseignement de la langue française d'une manière convenable. Mais le jugement du Conseil privé ne déclare-t-il pas quelque part que les juges comprennent l'affection que les Canadiens de langue française portent à leur langue maternelle et qu'ils s'en réjouissent, ce qui ne les a pourtant pas empêchés de déclarer légales les entraves mises à son enseignement.

On dirait à certains moments que c'est la même plume qui a rédigé les deux pièces, tant l'esprit de chacune tend à l'anglicisation.

"Néanmoins que les catholiques du Dominion" dit plus loin l'encyclique ne perdent pas de vue que la chose de suprême importance, au-dessus de toutes les autres, c'est d'avoir des écoles catholiques et qu'il ne faut pas mettre en péril l'existence de ces dernières".

Nous avons déjà commenté assez longuement l'interprétation donnée par le Conseil privé à l'article 93. Nous n'y reviendrons pas.

Il ne conclut pas autre chose.

A ceux (tels certains organes orangistes) qui sont devenus depuis certains temps de véritables chaires de théologie, et qui nous parlent à pleines colonnes de soumission à l'Église après nous en avoir fait un crime de haute trahison — qui voudraient ériger en dogme cette thèse anglicisatrice, nous répondrons comme O'Connell, un Irlandais, un vrai celui-là, dont la voix n'approuva jamais l'injustice et qui s'écriait un jour en pleine Chambre des communes au cours d'une discussion sur un projet de loi préjudiciable aux Canadiens-français: "Bientôt le Canada n'aura plus rien à envier à l'Irlande" — comme ce grand patriote qui fut aussi, un grand catholique, l'un n'empêche pas l'autre, quoiqu'on eroie en certains milieux — nous dirons: "I take my theology at Rome, but I take my politics at home". Ce ne sera pas la première fois d'ailleurs que — tout en respectant l'autorité pontificale en matière de dogme — des catholiques auront réclamé la plus entière liberté en matière politique. Windthorst, le chef des catholiques allemands, n'a-t-il pas déjà répondu à Léon XIII, qui lui demandait d'appuyer la loi du septennat militaire par ces paroles que M. Henri Bourassa appliquait au Canada dans sa conférence sur les écoles du Kewatin: "Saint Père, les catholiques du Canada vous

<sup>1</sup> Pour la Justice — discours prononcé au Monument National le 9 mars 1912 par M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*, Montréal, 1912, p. 30.

## Banquet de la Faculté de Droit

Demain soir, 25 novembre, aura lieu le banquet annuel de la Faculté de Droit. Les Étudiants en Droit et en Loi sont priés de se rendre à l'hôtel Queen, le plus tard à 7.45 hres.

En l'honneur de dame Sainte-Catherine, il y aura de la "tire"... D'autres plats sont aussi en vue!

Sir Horace Archambault, Doyen de la Faculté, sera l'hôte d'honneur. Les professeurs, l'Université McGill, l'Université Laval de Québec y seront représentés.

Ce sera le dernier acte du conseil sortant de charge. Tous attendent avec impatience le discours de notre président. De l'aveu de tous, il sera admirable!

## On nous écrit

Montréal, 20 novembre 1916

Monsieur le Directeur,  
*l'Escholier*,  
Montréal.

Cher monsieur,

Dans un vieil annuaire de l'Université Laval, j'ai lu qu'on se proposait de construire pour l'usage des Étudiants "des jeux de quilles, des salles de dessin, de gymnastique, d'escrime ou de lutte, ainsi que des douches et des bains."

J'ai voulu voir si ces travaux sont maintenant terminés et j'ai erré pendant plusieurs heures le long de votre "spacieuse galerie-promenade" sans rien trouver de tout cela. Mais j'ai eu l'idée de pousser une pointe du côté de votre "Ritz-Gagnon". Sapristi, que vous avez de bonnes beans!

Veuillez accepter, monsieur le directeur, l'assurance de mon plus profond respect pour vos "beans" universitaires.

Votre tout dévoué,

UN GOURMET

## Grand bal des Étudiants en Médecine de l'Université Laval

au Ritz-Carlton, jeudi 30 novembre. Prix du billet: \$1.00. Billets en vente chez Ed. Archambault ou au restaurant Gagnon. Tél. Est 1147.

vénèrent, mais dans les matières exclusivement politiques, citoyens britanniques et canadiens, nous réclavons de vous la liberté que l'Église a toujours reconnue en ces matières à ses fidèles."

Et nous ne serons pas pour tout cela plus mauvais catholiques. Un des professeurs de l'Université Laval, des plus aimés et des plus écoutés, patriote éclairé ne l'a-t-il pas déjà dit dans une entrevue au *Star*: "Ceci n'est pas une question de dogme."

GEORGES COURIERES

## ESCULAPERIES

(Étude de caractères... suite)

LE MIROIR ENCHANTÉ

Au miroir énorme qui ornemente de ses reflets la solitude de sa chambre, Oscar Hamel, alias Apollon, contemple en souriant l'image de sa gracieuse personnalité... Huit heures sonnent au cadran de bronze doré... Huit heures... c'est-à-dire soixante minutes bien comptées qu'il est là, immobile, devant la glace! Soixante minutes bien comptées que cette dernière le possède de la tête aux pieds, à elle seule et dans la solitude recueillie... Soixante minutes!... Une heure encore s'ajoutera sans doute à l'heure écoulée avant qu'Oscar, compatissant, quitte cette glace affolée qui ne veut pas entendre parler de son départ... Une heure!... Mais non!... La porte de la chambre s'est ouverte et dans l'encadrement est apparue, souriante et gaie, la silhouette détaillée de son très intime Josaphat... Hélas! le charme est rompu, la délicieuse griserie en allée et seule renaît, au fond de son cerveau, la Pensée qu'on les attend là-bas, lui et Josaphat, aux moelleux fauteuils d'un salon compliqué.....

Deux heures après, chez les demoiselles Z... Oscar est à regarder furtivement sa cravate dans le poli d'une table tandis que les deux jeunes filles prêtent l'oreille et les yeux à la dissertation de Josaphat Champagne sur la façon de donner une injection hypodermique: "Vous soulevez largement la peau de manière à tenir entre vos doigts un peu de muscle" dit le professeur en terminant "et de l'autre main vous enfoncez horizontalement l'aiguille dans la chair"... Le mot "chair" fait pousser un cri d'effroi aux jeunes filles qui voient dans un éclair l'aiguille enfoncée, cependant qu'Oscar, qui a compris "cher" jette un beau regard d'entendement au miroir du salon...

— "Faites-vous valoir vos talents de radieux ténor. M. Champagne?" demande, la bouche en cœur Z (la jeune).

— "Peiné, véritablement peiné", fait Josaphat, en promenant la main dans son épaisse chevelure, "peiné, oui peiné, confus, tout à fait confus... car je n'ai pas l'organe qu'il conviendrait à vous d'entendre. Et se tournant du côté d'Oscar: "mais mon ami Hamel se fera un plaisir de réparer mon... incapacité... si vous le lui permettez!"

Oscar s'est levé souriant et distingué... et gracieusement accompagné par Z (la vieille), il entonne sa chanson préférée: "Soleil, je suis plus beau que toi"... Josaphat, lui, préfère la chanson des lèvres tendues... C'est pourquoi, tandis que son ami Oscar chante sa tirade au soleil, Josaphat lui bat la mesure sur les lèvres de Z (la jeune)... au fond du salon... là-bas... dans un coin noir (brr) et... retiré...

Suite à la 2<sup>ème</sup> page.